

Help Animals

JUIN 2019

Revue trimestrielle NUMÉRO 153

info



**INAUGURATION DU NOUVEAU
REFUGE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU :**

Week-end des 14 et 15 septembre 2019



Week End d'inauguration

Au refuge de Braine-le-Château
les 14 et 15 septembre 2019

10, Rue du Bois d'Apechau - 1440 Braine-le-Château



Sommaire

<i>Le mot du président</i>	P.04
<i>Adoptions</i>	P.08
<i>Le mot de la vice-présidente</i>	P.10
<i>Adoptions à Braine-le-Château</i>	P.12
<i>Saisie de moutons à Dinant</i>	P.13
<i>Allo docteur ?</i>	P.14
<i>Ils nous ont quittés</i>	P.16
<i>Les heureux</i>	P.18
<i>Un régime végétarien pour nos animaux</i>	P.20
<i>Diminution de notre consommation de viande</i>	P.22
<i>Réussir l'adoption de votre chaton</i>	P.24
<i>Rox et Guismo</i>	P.26
<i>Les legs testamentaires</i>	P.28



★ **Braïne-le-Château** 10 rue du Bois d'Apechau
1440 Braïne-le-Château
T. 02/523.44.16

📍 Ouvert tous les jours de 13h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

★ **Anderlecht** 203 rue Bollinckx
1070 Anderlecht
T. 02/523.44.16
F. 02/520.19.76

📍 Ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

📧 info@helpanimals.be - www.helpanimals.be
facebook.com/helpanimals.be

🚗 **EN VOITURE:** Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.

🚌 **LEBUS78:** Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.

🚌 **LE BUS 49 :** Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).

🚌 **LE BUS 98 :** (pas le dimanche) descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros – entrée principale : nous sommes en face).

🚌 **DE LIJN :** Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 153-154-155 et 810.

RÉDACTION : J.J. Pegorer - A. Dumortier - S. Devis - Ch. De Meyer - E. Schwarz - A.S Muffat - Ch.Loeman

EDITEUR RESPONSABLE Help Animals asbl : J.-J. Pegorer TRADUCTION : K. Willaert, I. Cardon, G. De Grauwe, T. De Weerd, C. Leo, H. Broucke, G. Van Cauwelaert

CRÉATION : Studio David SPRL PHOTOS : F. Marcy - E. Schwarz - F. Follacchio - Guy David



Jean-Jacques PEGORER
Président d'HELP ANIMALS

Chers amis et membres d'HELP ANIMALS,

Voici le moment de vous donner des nouvelles et de vous confirmer l'inauguration prochaine et tant attendue de notre deuxième refuge, situé à Braine-le-Château (rue du Bois d'Apechau n°10).

Ce refuge de Braine-le-Château travaillera de manière complémentaire à celui d'Anderlecht (chiens et chats) et accueillera toutes sortes d'autres animaux, trouvés, sauvés d'abandons ou de mauvais traitements (chevaux, poneys, ânes, moutons, chèvres, cochons vietnamiens (et autres ?), poules, canards, oies, lapins, cobayes) mais aussi des chats errants dans un vaste espace clos, spécialement aménagé. Les deux refuges travailleront en synergie, afin de mieux pouvoir répondre « présent », chaque fois qu'il s'agira de venir en aide aux animaux en difficulté.

Tous ces animaux sont eux aussi destinés à l'adoption, exactement comme pour nos chiens et chats du refuge d'Anderlecht, même si les critères d'adoption d'un cheval ne sont forcément pas les mêmes que ceux d'un chien ou d'un chat.

Au cours de cette année 2019, il n'y aura donc pas de Week-End Portes Ouvertes en juin à Anderlecht, mais par contre, notre Week-End Portes Ouvertes aura lieu **au refuge de Braine-le-Château les 14 et 15 septembre 2019** (attention, date modifiée : ce ne sera donc pas les 6 et 7 septembre, comme cela avait été annoncé précédemment, car une course cycliste organisée dans la région nous a obligés à changer de date).

Le prochain Week-End Portes Ouvertes **au refuge d'Anderlecht** aura lieu en **décembre 2019**, avant Noël, afin de renouer avec notre bonne vieille tradition.

Par la suite, **à partir de 2020**, nous adopterons le cycle suivant : Portes Ouvertes (d'été) en juin à Braine-le-Château, et Portes Ouvertes (d'hiver) en décembre à Anderlecht, ce qui permettra à nos membres de mieux suivre nos activités sur les deux sites.

INAUGURATION DU REFUGE «LES ÉCURIES D'HELP ANIMALS» À BRAINE-LE-CHÂTEAU, LES 14 ET 15 SEPTEMBRE 2019

D'ores et déjà, notre refuge de Braine-le-Château est opérationnel et accessible à nos membres et aux visiteurs, puisque les sauvetages et adoptions d'animaux y ont commencé depuis plusieurs mois (**accès au public : du lundi au samedi, sauf jours fériés, de préférence entre 13 h et 17 h**).

Le refuge comporte un grand parking pour l'accueil des visiteurs, un corps de bâtiments (avec bureau, cuisine-caféteria, locaux utilitaires, chatterie, locaux vétérinaires, ...), vastes écuries (avec local de soins pour grands animaux), prairies, nombreux enclos (avec abris et chalets) par espèces, énorme espace d'accueil pour chats errants (avec ses chalets),... : un but d'excursion à lui seul, et un espace convivial (qui veillera aussi à accueillir les enfants des écoles, les visiteurs plus âgés ou en situation de handicap), destiné à éveiller les consciences en faveur de la protection des animaux.

Nous avons mis tout notre cœur, toute notre patience, tout notre travail pour sélectionner ce site implanté dans un très bel espace de calme et de nature, qui se trouvait dans un état d'abandon et de désolation que vous ne pouvez même pas imaginer, et nous en avons fait ce que vous découvrirez bientôt, avec étonnement et ravissement, j'en suis certain.

Notre prochain feuillet trimestriel (fin août/début septembre) sera spécialement consacré à ce Week-End d'inauguration des 14 et 15 septembre 2019, mais d'ores et déjà, je vous en donne les grandes lignes, afin de vous permettre d'inscrire cet événement à votre agenda.

Le samedi 14 septembre, l'inauguration « officielle » du nouveau refuge se fera en matinée, en cercle plus restreint (notamment avec les autorités communales), et les Portes Ouvertes proprement dites commenceront vers 12 h 30 (toute l'après-midi), ainsi que la journée du dimanche 15 septembre.

Au programme : visite et découverte du refuge, bar, restauration, stands et animations diverses, ... Tout cela vous sera expliqué de manière plus complète dans le prochain journal.

Voici déjà **quelques informations utiles** et pratiques, concernant ce nouveau refuge.

Pour joindre le refuge de Braine-le-Château par **téléphone**, il faut former le **numéro général** d'appel d'HELP ANIMALS (**02/ 523 44 16**), où on vous passera la communication.

Par ailleurs, il faut savoir que le nouveau refuge de Braine-le-Château n'est accessible que par un long chemin de campagne

(rue du Bois d'Apechau, 10 qui est une voie en cul-de-sac, donc une **voie sans issue**), où **les croisements de véhicules sont difficiles** (il est donc conseillé de rouler lentement et de veiller de loin à l'approche des voitures venant en sens inverse, afin de trouver un espace de côté pour permettre ce croisement) : le refuge est le premier bâtiment situé du côté droit du chemin, après la traversée d'une vaste étendue de champs et il bénéficie d'un vaste parking.

Passé le site du refuge, se trouve plus loin une zone d'habitations résidentielles, où le parking devant les propriétés est à éviter (en effet, nous tenons absolument à respecter la quiétude des voisins habitant au bout du chemin du Bois d'Apechau, car ils nous ont accueillis très gentiment sur le site, et nous leur avons promis de veiller à respecter le calme de l'endroit).

Notre **parking est vaste** et sera bien aménagé, et il est donc indispensable de l'utiliser, et ne pas stationner vos voitures plus loin devant les propriétés situées au-delà du refuge. Par contre, en cas d'affluence de visiteurs en grand nombre (**lors des journées Portes Ouvertes, par exemple**), **notre parking risque de s'avérer vite complet : c'est pour ce motif que lors du W.E. Portes Ouvertes des 14 et 15 septembre prochain, nous avons prévu un système de navette (« shuttle »)**. Vous pourrez stationner votre voiture le long de la chaussée de Tubize, à hauteur du carrefour de la rue de la Pottérée (venant de l'autoroute vers Mons-Paris, suivre la direction vers Tubize, après la traversée du village de Braine-le-Château, après le COLRUYT et après le petit rond-point, continuer toujours vers Tubize, jusqu'à trouver à votre gauche un vaste bâtiment industriel reconnaissable de loin par sa très haute cheminée : à cet endroit, stationnez votre véhicule le long de la chaussée de Tubize, et au carrefour avec la petite rue de la Pottérée, se trouvera un drapeau d'HELP ANIMALS, où deux véhicules feront la navette pour vous conduire jusqu'au refuge, ce qui permettra d'éviter trop de circulation sur le chemin du Bois d'Apechau).

Est-il utile de vous rappeler que la fondation de ce nouveau refuge a nécessité un investissement non seulement humain, mais aussi financier, considérable (pour réaliser ce magnifique projet, nous avons utilisé l'argent légué par certains testateurs, conformément à leurs vœux). Mais le fonctionnement de deux refuges, désormais, nécessitera plus que jamais votre soutien, car HELP ANIMALS ne serait rien sans ses membres, c'est-à-dire sans vous !

Nous avons donc plus que jamais besoin de votre aide financière, et le récent renouvellement de notre agrément fiscal (voir l'article consacré à ce sujet, plus loin dans ce journal) par le ministère des Finances vous rappellera le sérieux et la fiabilité de la gestion d'HELP ANIMALS sur le plan financier, ce qui est la meilleure des garanties pour nos donateurs.

MODIFICATION DE NOS HABITUDES ALIMENTAIRES...

Avant de vous laisser à la lecture de votre journal trimestriel, je souhaite attirer votre attention sur l'un des sujets traités, à savoir le problème de la consommation de viande et de la nécessaire modification progressive de nos habitudes alimentaires (développement du végétarisme et autres mouvements proches).

Le sujet est délicat et parfois polémique, et il doit être abordé de manière ouverte, en respectant toutes les opinions, mais dans tous les cas dans une optique de sensibilisation de plus en plus renforcée à la protection et au respect de la dignité des animaux.

Le végétarisme ou le véganisme sont des choix philosophiques et éthiques éminemment respectables, qui sont à examiner sans perdre de vue la question des besoins vitaux alimentaires, tant pour les humains que pour nos animaux de compagnie.

L'auteur des articles consacrés à ce sujet aborde diverses questions, pour faire progresser votre réflexion.

En toute hypothèse et quel que soit votre choix de mode alimentaire, une chose est certaine : en cas de consommation de viande, le critère du bien-être animal (conditions d'élevage, et ensuite de transport et d'abattage) doit désormais devenir essentiel aux yeux des consommateurs que nous sommes, et nous ne pouvons plus continuer à fermer les yeux sur toute la cruauté du traitement des animaux, qui demeure l'un des tabous de nos sociétés.

Ce sera l'un des grands défis des temps à venir que de remettre en question notre vision du monde, et des animaux, nouveaux sujets de droit (et de droits, au pluriel) à part entière !

Bonne lecture, et à très vite !

Jean-Jacques PEGORER, Président d'HELP ANIMALS.



Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69

Refuge d'Anderlecht : nos chiens et chats en attente d'adoption.



Nos chiens vous attendent...



...nos chats aussi !



Sous le regard de Liliane Lambeau, ancienne présidente



Une chatterie bien confortable



Refuge de Braine-le-Château



Parcours extérieur de la chatterie



Vue des écuries depuis les prairies



Photo non truquée : le bébé oie fait connaissance avec le gardien des lieux, étonné mais ravi !



Offrez-leur un NOUVEAU FOYER ...

Vous connaissez déjà notre rubrique « nos chiens et chats à adopter » sous forme de simples cartes d'identité. Aujourd'hui, Help Animals a considérablement grandi !

Chevaux, ânes, chèvres, moutons, cochons... et bien d'autres ont désormais rejoint notre mini « Arche de Noé » à Braine-le-Château : nous avons décidé de les intégrer, eux aussi, dans nos fiches d'adoption afin de vous permettre de visualiser le large éventail de nos protégés en quête d'un nouveau foyer.

Chaque signalement n'évoque que des données « élémentaires » : en effet, accueillir chez soi un animal ne s'improvise pas à partir d'un coup de foudre visuel. Pour être vraiment sûr(e) que vous êtes faits l'un pour l'autre, il est primordial que vous établissiez un contact physique véritable avec lui (en venant le visiter, le caresser ou le promener régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps, mais également varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, afin de réunir un maximum de renseignements fiables à propos de l'animal qui vous attire, nous vous invitons à consulter notre site Internet, qui est actualisé chaque jour (www.helpanimals.be) ou à vous informer (sur place ou par tél. : 02/523.44.16) auprès de notre équipe qui vous communiquera volontiers toutes les précisions nécessaires sur l'animal avec lequel vous souhaiteriez partager un beau chemin de vie, tout en sachant que certains d'entre eux peuvent avoir été adoptés entre la rédaction de ce magazine et sa distribution.



CALINE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 01/01/2015



SIL
CROISÉ BERGER DE TERVUREN
MÂLE
NÉ : 25/09/2018



MARIE
COCHON VIETNAMIEN
FEMELLE
NÉE : 20/08/2015



PETIT CŒUR
CROISÉ BEAGLE
MÂLE
NÉ : 01/01/2015



MOUCHKA
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 09/01/2016



BOBBY
CROISÉ BERGER ALLEMAND
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 08/02/2016



TOKYO
JUMENT
NÉE : 07/04/2004



HENRY
COQ



TIC-TAC
HUSKY
MÂLE
NÉ : 11/12/2017



SANCHEZ
BOUC
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 01/05/2011



ZOË
CROISÉE AMÉR. STAFFORD
FEMELLE
NÉE : 13/03/2018



OLGA
BREBIS
FEMELLE
NÉE : 01/01/2009



Boutique Molnar

le chat est tout un art...

Vous rêvez d'explorer la caverne d'Ali Baba ou de visiter l'univers « chamarré » d'Alice au pays des merveilles ?

Venez découvrir sans « chaperon » le monde unique et incomparable de la boutique MOLNAR : céramiques artistiques, élégants éventails d'antan, perles et camées « chatoyants », féerie de bijoux fantaisie, sublimes dentelles éternelles et autres trouvailles exceptionnelles vous y attendent.

Mais surtout, vous, amoureux des chats, serez complètement « chavirés » : votre cœur battra la « chamade » lorsque vous vous émerveillerez devant les divines figurines félines que Guy et Maria Molnar continuent à rassembler avec passion au fil des années. Tous deux vous réserveront un accueil « chat l'heureux » et vous inviteront à partager les extraordinaires aventures imagées de BUBU, leur facétieux « chat marrant chat pitre ».

Amis d'Help Animals, « chatouilleux » ou non, oubliez vos « chagrins » et autres « chamailleries », ne redoutez aucun « châtiment » : « châtelain », prince ou simple berger, soyez tous les bienvenus sur la planète du « chat roi ». Entrez avec ou sans « chapeau »...et laissez-vous charmer par cet incroyable cabinet de curiosités ! Oui, décidément, à la boutique MOLNAR, le chat est tout un art...

Anne Dumortier



Avez-vous des objets à vendre ?

Adressez-vous en confiance à la Maison M. Molnar

Qui vous payera le juste prix pour tout objet relatif au chat

135, rue Blaes
1000 Bruxelles
GSM. 0486 85 97 17



Votre parrainage nous est précieux !

AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte : en prenant bien soin d'y intégrer la communication

 Belfius BE 57-068-2036135-35
 ING BE 71-310-0029180-69

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]
Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

« Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainerez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !



Le mot de la vice-présidente

Stéphanie DEVIS
Vice-présidente d'Help Animals

Chers Amis, Chers Membres,

J'ai le grand plaisir de vous annoncer qu'après deux longues années de travaux dans notre refuge de Braine-le-Château, nos journées portes ouvertes auront lieu **les 14 et 15 septembre 2019 (attention, date modifiée par rapport à ce qui avait été annoncé précédemment !)**.

Nous vous attendrons avec une grande impatience pour vous faire découvrir nos nouveaux locaux et, surtout, partager tous ensemble un agréable moment de convivialité. Comme vous aurez l'occasion de le constater par vous-mêmes, nos chevaux profiteront de grandes prairies clôturées avec abris et d'une surveillance par caméra qui fonctionnera jour et nuit.

L'hiver, ils pourront bénéficier de très grands boxes ainsi que d'un box dit de « quarantaine » entièrement capitonné prévu pour les chevaux malades. Un solarium avec une douche sera également disponible pour accueillir les équidés qui arrivent infestés de parasites. Cela nous donnera la possibilité de les tondre et les laver sans qu'ils ne se refroidissent. C'est loin d'être un luxe pour nos chevaux, régulièrement sauvés de la maltraitance et de la négligence humaines.

Nos cochons, chèvres, moutons, poules, canards et oies bénéficieront également de vastes espaces, avec des abreuvoirs automatiques et de tout le confort nécessaire.

La misère du chat est absolument dramatique. Ils sont des milliers, errants et sauvages, pour la plupart abandonnés ou nés dans la rue. Ils survivent comme ils le peuvent. Il n'est pas rare qu'ils meurent de faim ou de maladie. C'est pourquoi, nous avons également construit un très grand enclos pour accueillir les chats sauvages avec plusieurs cabanes de jardin aménagées pour qu'ils puissent rentrer comme bon leur semble.

L'année prochaine, ou dès que nous serons en mesure de le financer, un enclos pour les lapins verra le jour. En attendant, ils sont logés confortablement dans un box garni d'une belle couche de paille.

Vous constaterez par vous-mêmes lors de votre prochaine visite (ou en relisant nos dernières revues trimestrielles) que nous avons investi de manière très importante pour le bien-être de nos animaux.

N'est-ce pas là un des buts principaux de notre ASBL ? C'est pour toutes ces raisons, que nous faisons à nouveau appel, Chers Membres, à vos dons et votre générosité, essentiels pour la survie et la continuation de notre combat permanent contre la misère animale sous toutes ses formes. Sans vous, de telles dépenses seraient totalement impossibles, et nous vous remercions infiniment pour votre soutien.

Vous pouvez également nous soutenir en parrainant directement certains de nos animaux, en faisant un parrainage de boxes de chevaux ou d'enclos pour chats, chèvres, moutons, poules, cochons ou canards.

Nous comptons sur vous et vous attendons nombreux à nos journées portes ouvertes. N'hésitez pas à faire passer le message et à inviter famille, amis et collègues, sachant que tous les bénéfices récoltés ce jour seront bien entendu alloués au fonctionnement du refuge.

A bientôt et une fois de plus, merci pour votre fidélité.

Devis Stéphanie
Vice-présidente



NAISSANCE CHEZ HELP ANIMALS ...

Suite à un abandon, Help Animals a recueilli la chèvre Priska et son compagnon Elvis. Les propriétaires ne pouvaient plus les garder et Priska allait mettre bas dans les prochains jours...

Et voilà comment, dans le calme de la nuit du 17 mars 2019, nous avons eu l'heureuse surprise de trouver deux adorables petits chevreaux qui venaient de pointer le bout de leur truffe.

Toute la petite famille se porte à merveille et ils grandissent plus vite qu'on ne le voudrait. A peine nés, les voici déjà sautilant gaiment, avec une agilité incroyable.

Comme tous les bébés ressemblant à de douces et craquantes peluches, nous les avons appelés Nemo et Shark.

A QUI S'ADRESSER EN CAS DE MALTRAITANCE ANIMALE ? (à part, bien sûr, aux S.P.A.)

INTRODUIRE UNE PLAINTE EN LIGNE

BRUXELLES-CAPITALE

Ministre responsable :
Madame Bianca DEBAETS

Bruxelles Environnement
Département Bien-être animal
Tour et Taxis 86c / 3000
1000 Bruxelles

E-mail : info@environnement.brussels

Site : www.environnement.brussels

Tél : **02/775 75 75**

WALLONIE

Ministre responsable :
Monsieur Carlo Di Antonio

SPW – DGARNE
Service Bien-être animal
Chaussée de Louvain, 14
5000 Namur

E-mail : ubea.dgarne@spw.wallonie.be

(gratuit – général)

Tél : **081/33 60 50** ou **17 18**

FLANDRE

Ministre responsable :
Monsieur Ben Weyts

Kabinet Minister
Ben Weyts
Martelaarsplein, 7
1000 Brussel

E-mail : dierenwelzijn@vlaanderen.be

(gratuit – général)

Tél : **02/552 66 00** ou **17 00**



Les adoptions à Braine-le-Château

Ces derniers temps, ce sont nos chèvres, moutons, lapins et oies qui ont été à l'honneur du côté des adoptions. En voici quelques-unes :



Elvis, un bouc abandonné au refuge d'Help Animals a pu récemment rejoindre Dolly. Les deux sont, depuis lors, devenus inséparables et ne se quittent plus. Un très grand merci à Corinne pour avoir l'avoir adopté. Nous souhaitons le meilleur à ce duo.



Largo, un bouc trouvé errant désespérément au refuge, n'ayant jamais été réclamé par ses propriétaires. A la recherche d'un petit compagnon pour sa chèvre Cachou, Murielle a choisi d'adopter un animal au refuge et a eu un véritable coup de cœur pour notre Largo. Cachou et Largo coulent à présent des jours heureux. Largo reste peureux mais avec la patience et la douceur de son adoptante, il commence à devenir plus sociable. Merci encore à Murielle à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur.



Dark, le troisième petit bouc trouvé et jamais réclamé a, lui aussi, été adopté. A la recherche d'un copain pour sa chèvre, Mme Vinette a ressenti le coup de foudre pour Dark. Il a rejoint sa copine et tout ce petit monde est extrêmement choyé. Les deux filent maintenant le parfait amour et batifolent dans de grandes prairies.



Sortilège et Charbon, nos deux moutons saisis, ont eux aussi quitté le refuge pour aller s'épanouir à Woluwe-Saint-Lambert où ils ont retrouvé d'autres animaux de ferme. Ils y seront choyés comme il faut. Merci d'avoir choisi Help Animals.



Un couple d'oies a rejoint nos fidèles bénévoles, Christian et Christine. Ils se portent à merveille dans leur nouveau domaine. Merci à vous deux d'avoir accueilli **Carmen et Daddy** dans votre famille.

Notre petite oie Sidonie a également été adoptée pour rejoindre un magnifique prétendant. Belle vie à toi, tu es dans de bonnes mains.





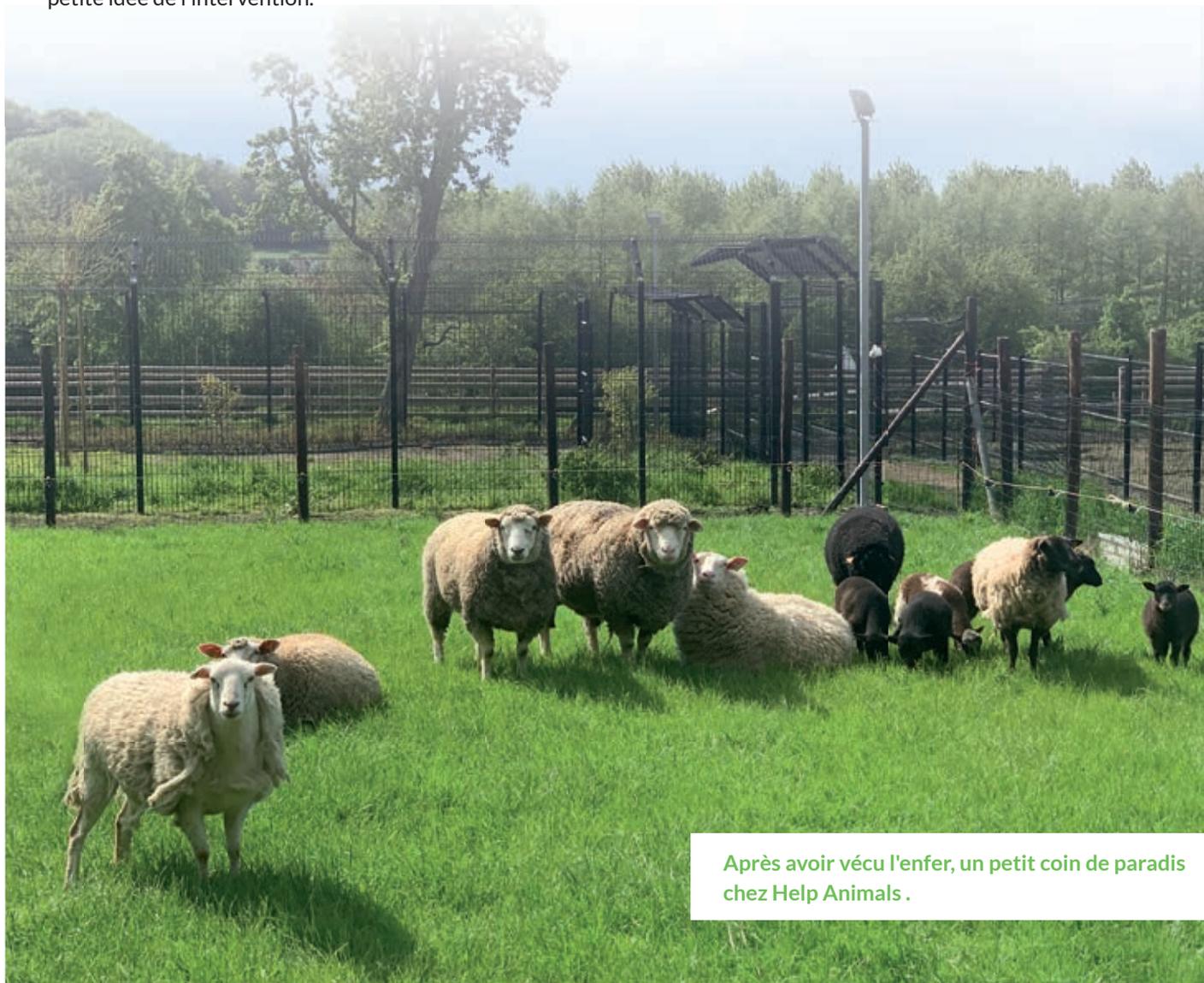
SAISIE DE MOUTONS A DINANT !!!

Notre refuge de Braine-le-Château a été une nouvelle fois sollicité par le Service du Bien-être Animal de la Région wallonne, et cette fois, nous sommes intervenus pour prendre en charge une brebis et cinq agneaux.

L'intervention n'a pas été facile, les animaux étant très sauvages.

Les moutons survivaient dans des conditions épouvantables, entre cadavres et détrit. Un nouvel exemple de la misère de certaines situations en matière de protection animale... Ces quelques photos vous donneront une petite idée de l'intervention.

Maintenant bien installés dans des conditions de bien-être et de sécurité que ces rescapés n'ont jamais connues, ils attendent avec impatience les beaux jours, pour pouvoir profiter cette fois d'une belle prairie, pour eux un paradis qu'ils n'imaginaient plus connaître. Ils s'épanouissent désormais au refuge, avec l'aide de nos soigneurs mais demeurent pour l'instant encore très peureux.



Après avoir vécu l'enfer, un petit coin de paradis chez Help Animals .



ALLO DOCTEUR ?

J'AI ADOPTÉ UN PETIT
LAPIN DANS UN REFUGE



Adopter un lapin de compagnie est un engagement à long terme ! En moyenne il vit en effet entre 8 et 12 ans. Les lapins sont propres, intelligents et très sociables. Ils adorent jouer, que ce soit avec nous ou avec nos compagnons ou avec leurs congénères : il est conseillé de faire cohabiter 2 lapins (stérilisés) pour éviter l'ennui et la dépression.

Chez vous, il faudra leur organiser un habitat suffisamment spacieux et sain, où vous pourrez placer des tunnels en osier, en carton, en herbes séchées et une cabane pour dormir avec plusieurs entrées/sorties et des cachettes pour jouer. Il fera rapidement ses crottes dures dans sa litière, les crottes molles ou « caecotrophes » sont ingérées pour récupérer les vitamines. Évitez les copeaux de pin et de cèdre pour la litière, car ils sont toxiques. Le but est de recréer l'atmosphère des galeries du terrier occupé dans la nature par un groupe social d'une dizaine de lapins.

S'il ne vit pas en liberté, par exemple en cage, il faudra prévoir des sorties quotidiennes lui permettant de chercher sa nourriture, trier son foin, ses granulés et sa verdure, le tout dispersé sur son territoire. Il a besoin de gratter, de ronger et de frotter son menton pour marquer son odeur. Le lapin insuffisamment entouré de stimuli va s'attaquer aux meubles et aux fils électriques, donc attention à ce danger !

Dans la nature ils vivent en famille, mangent et dorment ensemble, se toilettent mutuellement et en jouant avec les jeunes, à qui ils apprennent les réflexes de fuite et de défense. C'est pourquoi chez vous, il a besoin de vivre avec au moins un congénère stérilisé pour communiquer avec lui. Le comportement agressif est lié à un manque de place ou à une mauvaise combinaison du choix des sexes : l'idéal est de garder un couple mâle/femelle, stérilisé. Très actifs le matin, ils dormiront dans la journée pour vous accueillir le soir, récompensés par la distribution de nourriture. Le lapin peut être bruyant la nuit, il a une sensibilité à la lumière huit fois plus importante que nous et il a donc une excellente vue nocturne.

Ses yeux sont naturellement disposés sur les côtés de la tête et lui offrent une vue panoramique à 340° ! En comparaison, l'homme dispose d'une vision binoculaire à 180°. Mais le lapin présente aussi un angle mort : il ne peut voir à moins de 2 mètres en face de son museau, c'est pourquoi il bouge constamment la tête pour voir tout autour de lui. Ses yeux peuvent bouger, soit ensemble, soit séparément, mais ces images perçues ne peuvent jamais se superposer : il est de ce fait défavorisé pour

estimer les distances en cas de fuite. Il verra clairement un prédateur venu du ciel mais sera surpris par la main que vous déposerez doucement de face sur sa tête. Le mieux est donc de l'aborder par le côté.

Les lapins ne sont pas silencieux, ils communiquent entre eux par différents petits sons doux et ne vocalisent qu'en cas de peur panique ou de forte douleur. Ils s'expriment également par « ronronnements dentaires » quand ils se sentent bien par exemple près de vous. Cependant si un lapin grince bruyamment des dents, cela signifie qu'il souffre ou qu'il a eu très peur. S'il tape le sol avec sa patte arrière une seule fois, c'est qu'il est vexé ou mécontent, s'il tape plusieurs fois c'est qu'il émet un signal d'alerte ou de danger.

Sa queue lui sert de balancier pour sauter, elle frétille lorsqu'il est excité et se relève à la verticale lorsqu'il est très fâché. S'il renifle un objet en gardant la queue basse, c'est qu'il n'est pas rassuré. Ses oreilles, très mobiles, peuvent être orientées dans deux directions différentes, il peut donc suivre deux bruits à la fois. Au repos, les oreilles sont orientées dans la même direction, et elles sont couchées quand il fait sa toilette. Quand il est irrité, il tient une oreille couchée et l'autre, droite, est tournée vers l'objet de son mécontentement.

Pour se déplacer, le lapin réalise des petits bonds en avançant ses pattes antérieures, puis en ramenant ses pattes arrière sous son corps. Il prend de la vitesse grâce à la détente de ses puissantes pattes postérieures. Si votre lapin saute sur ses quatre pattes et fait des bonds (jusqu'à 50 cm) vers le haut et en changeant de direction, c'est qu'il exprime sa joie. Les lapins se tiennent parfois debout sur les deux pattes postérieures, soit pour voir plus loin, soit pour tester la hauteur ou l'assise d'un tabouret sur lequel ils comptent sauter.

Le comportement du lapin est très différent de celui des chiens et des chats qui sont par nature des prédateurs. Le lapin est domestiqué depuis des siècles pour sa viande, sa fourrure ou comme animal de laboratoire, et il n'a été que très récemment sélectionné comme animal de compagnie. Les manifestations du mal-être d'un lapin de compagnie sont très discrètes et n'invitent malheureusement pas son propriétaire à se remettre en question.

Les lapins n'aiment pas être portés dans les bras et en jetant violemment leurs pattes postérieures dans tous les sens, ils risquent de se briser la colonne vertébrale ou de tomber au sol et se fracturer une patte. Pour apprendre à porter

convenablement votre lapin, il faut poser une main sur sa tête et ses épaules pour l'immobiliser puis glisser l'autre main sous sa cage thoracique, ensuite faire glisser la main du dessus vers l'arrière du corps, pour la placer en coupe au niveau du bas du dos.

Ensuite, portez-le droit contre vous ou avec son museau dans le creux du bras. Le lapin posé doucement sur le dos s'endort comme hypnotisé : cela facilite notamment la coupe des ongles.

Il y a quelques règles très importantes à respecter concernant son alimentation : le meilleur des aliments est le foin, qu'il doit consommer en quantités importantes car, riche en fibres ou cellulose, il permet l'usure des dents par son pouvoir abrasif et contribue à l'équilibre de la flore intestinale. L'herbe fraîche d'un jardin non traitée depuis minimum deux ans sera appréciée.

Les légumes verts frais et lavés comme les brocolis, les choux, les carottes, le céleri ou les trèfles apporteront vitamines et minéraux. Les fruits frais seront donnés seulement avec parcimonie et pas tous les jours à cause du sucre qu'ils contiennent, car ils peuvent déséquilibrer la flore intestinale.

Les friandises industrielles sont à proscrire. Les granulés, à condition d'être riches en fibres + de 20%, ne seront donnés qu'à raison de 20 g/kg par jour. Le chocolat et les fruits secs sont interdits ! L'eau fraîche et propre doit être délivrée en libre-service : un lapin de 1 kg peut boire jusqu'à 100 ml/kg par jour.

Comment reconnaître un lapin malade ? Pour ne pas montrer sa faiblesse à d'éventuels prédateurs, au début il ne montre rien et fait semblant de vivre normalement puis, si la maladie évolue, il se cache, s'isole et essaie d'échapper aux regards, reste couché sur ses quatre pattes en boule, mange moins et fait moins de crottes ; il se déplace peu, garde le cou tendu et le dos voûté. C'est à vous de vérifier s'il urine normalement et produit suffisamment de crottes ou s'il a de la diarrhée.

La stérilisation est très conseillée pour éviter le cancer de l'utérus et les grossesses imaginaires chez les femelles, et le marquage d'urine malodorante chez les mâles. Après la stérilisation, le régime alimentaire doit être adapté pour éviter l'obésité. C'est le bon moment pour encourager ce petit sportif à bouger, courir, sauter et jouer.

LES VACCINATIONS NÉCESSITENT UN RAPPEL ANNUEL CONTRE :

1. **LA MYXOMATOSE** : ce virus est transmis par des insectes piqueurs comme les puces et les moustiques ou par contact direct avec un lapin malade. Il n'y a pas de traitement spécifique et, sans le vaccin, la mort survient en une dizaine de jours.
2. **LA MALADIE VIRALE HÉMORRAGIQUE RHD 1 et 2** : ce virus se transmet par contact direct entre lapins (souvent d'élevage) ou par l'intermédiaire d'humains qui transportent des objets contaminés. Ici non plus, il n'y a pas de traitement et les lapins meurent en quelques heures.

LES PRINCIPALES MALADIES QUE VOTRE VÉTÉRINAIRE RENCONTRE CHEZ LES LAPINS DE COMPAGNIE SONT :

1. **Les maladies dentaires** : soit par une malocclusion d'origine génétique qui empêche les dents de s'user correctement, soit par une alimentation trop raffinée qui manque de fibres, les dents poussent sans s'user, le lapin commence par trier sa nourriture puis salive et perd du poids, on observe un ralentissement du transit. Le vétérinaire vous proposera dans certains cas d'extraire les dents.
2. **Les maladies oculaires** : les conjonctivites sont causées par des bactéries et parfois aussi par la pression anormale d'une racine dentaire.
3. **Les maladies de la peau** mettent en cause des PARASITES comme les tiques et les puces qu'il faut traiter préventivement, des ACARIENS qui provoquent de la gale cutanée et auriculaire, des MYCOSES (fréquemment de la teigne) qui provoquent des croûtes et des pertes de poils sur la tête, le nez, les oreilles et les doigts.
4. **Les maladies digestives comme la DIARRHÉE** : pour cela, évitez les transitions alimentaires trop rapides et les régimes trop pauvres en fibres, qui donnent des selles molles collées sous la queue et qui bloquent le transit. La CONSTIPATION (l'arrêt du transit intestinal) est provoquée par des causes multiples comme les dents, les fibres, le stress, la douleur, les boules de poils : elles sont rapidement mortelles.
5. **Les maladies respiratoires ou PASTEURELLOSES**, provoquées par la bactérie Pasteurella qui s'attaque surtout aux lapins en situation de stress, de mauvaises conditions d'hygiène, ou placés dans un courant d'air.
6. **L'ENCEPHALITIZOONOSE** est causée par un certain parasite « E. Cuniculi » qui, par la voie sanguine, va se loger au niveau du cerveau et des reins. Les lapins atteints gardent la tête penchée puis se paralysent, arrêtent de manger et meurent s'ils ne sont pas traités.

En conclusion, un lapin heureux est celui qui a confiance dans sa famille humaine, elle doit lui procurer une vie sans stress, des espaces de jeux assez vastes, une alimentation équilibrée. Des bilans de santé réguliers sont nécessaires chez un vétérinaire et les soins appropriés qui en découlent doivent être bien respectés.

Christiane LOEMAN,
Vétérinaire, Administrateur chez HELP ANIMALS.



Jessy dite Moulou, 18 ans

adoptée le 14/06/2002 par Mme Louise Rocco

Ma belle Moulou,

Nous avons fait connaissance un beau jour de juin 2002 et, par la force de l'âge, nous nous sommes dit au revoir le 10 janvier 2019. 18 ans de vie commune, cela peut sembler long, pourtant c'est trop court !

Tu resteras à jamais dans un coin de mon cœur.

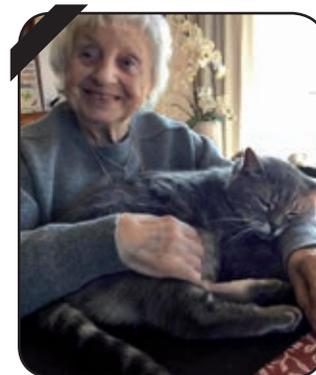
Loulou

Caillou, 14 ans

adopté le 08/07/2017 par Mme Lucie Kinoo

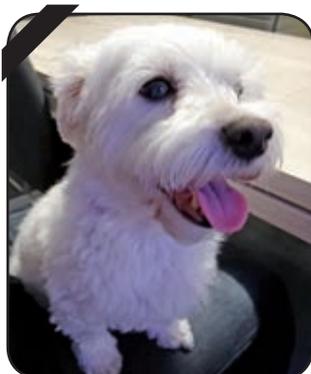
Alors que tu te faisais si discret au sein de la chatterie, nous nous sommes approchés de toi et ton regard rempli de douceur nous a conquis. Arrivé à la maison, c'est comme si tu y avais toujours habité. Après deux ans de grand amour, la maladie a pris le dessus. Nous t'avons accompagné jusqu'à ton dernier souffle au paradis des chats. Tu resteras à jamais dans nos cœurs.

Lucie Kinoo



Funky, 13 ans

adopté le 20/08/2010 par Mme Muriel Pilier



Nous avons passé de merveilleuses années avec Funky. Il était un petit chien adorable qui avait des allures de bébé. Malheureusement, il est tombé malade et, après de nombreux questionnements, nous avons dû nous résoudre à prendre la meilleure décision pour lui, pour ne pas le laisser souffrir. Nous ne l'oublierons jamais et nous garderons une place dans notre cœur spécialement pour lui. Nous sommes certains qu'il a mérité sa place au paradis des chiens.

De là, il veille sur nous ainsi que sur ses petits compagnons à quatre pattes qui se posent encore des questions sur son absence et qui, le plus tard possible, nous l'espérons, le rejoindront.

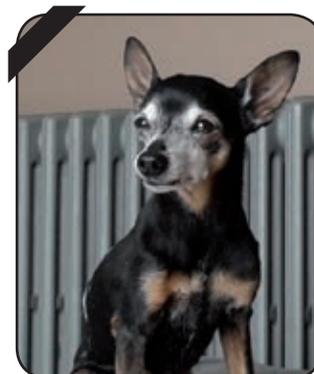
Madame PILIER Muriel et famille

Mieke dite Camille , 16 ans

adoptée le 21/05/2011 par Mme Françoise Wigand

Notre petite gamine est partie au paradis des chiens le 18 janvier 2019. Nous nous souvenons très bien de notre première rencontre, le jour de ton arrivée à Help Animals. Dès que mon amie et moi t'avons aperçue, nous sommes tombées sous le charme. Tu étais déjà atypique avec tes petites taches blanches. Je t'ai prise dans mes bras, puis tu as sauté dans ceux de mon amie et tu nous as immédiatement adoptées. Tu étais une compagne pleine de douceur, de vigueur et de fantaisie. Tu savais aussi te montrer têtue et pleine de malice ! Tu nous faisais beaucoup rire et tu arrivais à nous surprendre chaque jour. Merci de nous avoir adoptées toutes les deux et merci pour le bonheur que nous avons partagé. Nous te garderons toujours dans notre cœur. Nous t'adorons, notre petite Camille.

Françoise



Elisabeth Schwarz

Bianca, 15 ans

adoptée le 23/05/2005 par Mme et Mr Van Stippen - Leunen



Nous avons vu Bianca et sa sœur Spoutniek pour la première fois sur le site d'Help Animals. Immédiatement tombés amoureux de ces deux magnifiques chattes blanches, nous nous sommes présentés pour les adopter ensemble. Spoutniek était (hélas) déjà partie. Alors, nous sommes rentrés avec Bianca et avons connu 14 ans de bonheur avec elle. Bianca nous impressionnait avec ses yeux vairons, l'œil bleu devenant rouge dans la pénombre ! Elle avait un défaut qui nous faisait tantôt rire, tantôt râler : elle adorait manger le plastique ! Elle essayait d'enlever le couvercle d'une bonbonnière pour déguster l'emballage des bonbons et faisait même des trous dans les sacs poubelle ! Elle nous manque tellement, ainsi qu'à Marcel et Kiwi, ses compagnons chats. Nous te souhaitons beaucoup de bonheur au paradis des chats. Nous t'aimons pour toujours. Merci Bianca.
Famille Van Stippen - Leunen

Tacheton dit Tatache, 10 ans

adopté le 09/02/2010 par Mr Philippe et Rene-Paul Colsoul



Par une nuit de mars, Tacheton, que nous appelions affectueusement Tatache, s'est soudainement endormi pour toujours. Il était tendre, affectueux, bavard et très présent. Dès que la porte s'ouvrait, il se postait sur le trottoir en attendant nos caresses et en racontant « ses moments » durant notre absence. Il avait accueilli Maurice sans problème, ainsi que Louna qui venait de chez Help Animals (malheureusement partie trop vite, elle aussi), et Sissi. En bon philosophe, il ne chassait pas et était content avec ses croquettes. Très sociable, il adorait le monde et tout le quartier le caressait sur l'appui de fenêtre ou sur la voiture devant la maison. C'est lui qui nous avait choisis, et aujourd'hui le vide qu'il laisse est énorme. Un immense bonheur était chez nous. Merci pour cette belle histoire...
Mr et Mme Colsoul



ISOTHERMOS S.A.
ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48
1070 Bruxelles Belgique
Tél. 02 / 205.12.11



Buddy

né le 07 août 2011, adopté le 12 décembre 2012, par Mme Beirnaert Monique

Je m'appelais Toby lorsque, jeune ado enthousiaste et fougueux, je suis arrivé innocemment à Help Animals sans savoir où je mettais les pattes ! Ouf, l'épreuve de la cage fut de courte durée puisque entre Monique et moi, ce fut un véritable coup de foudre ! Histoire de rompre avec ma vie d'avant, ma nouvelle maîtresse m'a donné le joli nom de BUDDY. Et depuis ce jour-là, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes : entouré de mes deux potes félines, je coule des jours heureux à la maison avec un agenda « surbooké » : promenades, jardin, farniente, repas, récompenses... Bref, comme le titre d'un célèbre feuilleton « Plus belle, la vie » !

Jessy et Mary

nées le 15 août 2003, adoptées le 03 janvier 2019, par Mr et Mme Nandancee Stefan, Wicket Joelle

Arrivées au refuge suite au départ de leur maître à l'étranger, ces deux vénérables mamies autrefois prénommées HARRY et JESS ont immédiatement conquis le cœur de Stéfan et Joëlle ! Oui, comment ne pas être émus de la situation de ces deux sœurs félines, inséparables depuis leur naissance et confrontées du jour au lendemain au choc de l'enfermement en cage ? « Vieilles », vous avez dit « vieilles » ? Ah non, alors ! Malgré leur âge mature, ces deux « merveilles » (c'est Joëlle qui l'affirme... et les photos vous le confirment) semblent jouir d'une éternelle jeunesse : elles adorent jouer et se montrent même espiègles, révélant chaque jour à leurs sauveurs une nouvelle facette de leur personnalité affectueuse et amusante. Et tandis que l'une (Jessy) apprécie fortement de faire sa manucure quotidienne sur le tout nouveau canapé, l'autre (Mary) veille consciencieusement à préserver la beauté de son hâle doré en se prélassant sous les rayons du soleil cuivré...



Dash dit Moussi

né le 22 août 2016, adopté le 3 février 2018, par Mme Charlier Raymonde

Isolé en cage pour guérir quelques petits soucis de santé, ce majestueux gaillard y avait immédiatement clamé sa demande de libération : « Alors, on y va ? ». Ce que chat veut, Raymonde le peut ! Elle n'a pu qu'obéir à l'injonction de ce divin roi félin dont nous vous livrons en exclusivité les confidences : « Dès le premier jour, j'ai accaparé d'autorité les genoux de mes nouveaux sujets. Le lendemain, je les suivais déjà partout, opinant de mon miaulement chacun de leurs déplacements (il s'en est fallu de peu qu'on ne me baptise « Plekpot »... ouf). Et depuis, seul ou en compagnie, je vadrouille ou prends mes quartiers dans de moelleux recoins au gré de mes envies... Irrésistible séducteur envers les humains, incorrigible sorteur et joyeux luron auprès de mes comparses, je me révèle également redoutable chasseur de grenouilles et consommateur compulsif de bouillon de têtards... Mais avant tout, je suis un concentré de 5,5 kilos de bonhomie, de douceur et de câlinerie ! »

Anne Dumortier





Pili Pili

né le 10 février 2013, adopté le 6 septembre 2018 par Mme Lydie BOURLET

Comment, en quelques minutes, votre vie peut-elle basculer du mauvais côté ? Je vais vous expliquer : je m'appelais Pilou en ce temps-là. C'était le temps de la tristesse, de l'abandon à Help Animals où, un jour de septembre 2018, j'ai débarqué dans un état lamentable, la peau à vif à force de grattages...

Comment, en quelques jours, renaître de vos cendres ? Je vais vous expliquer ! Étape n°1 : changez d'identité pour mieux cicatriser les stigmates de votre douloureux passé... Pilou, c'était trop relou : alors, vive le « Pili Pili nouveau » ! Étape n°2 : par télépathie, suggérez finement au directeur d'appeler une certaine Lydie qui, quelques mois plus tôt, avait perdu son chien Charly. Étape n°3 : croyez de toutes vos forces en la magie du coup de foudre... et voilà, le tour est joué ! Dès qu'elle m'a vu, Lydie a instantanément succombé à mon charme « pimenté » et m'a emmené auprès d'elle pour de nouvelles aventures. Je ne savais pas, moi, que j'étais tombé chez une infirmière qui me réserverait un « traitement de faveur intensif » au cours de nos premiers mois de cohabitation ! Elle ne m'a rien épargné, rien ! Shampoing traitant, médicaments, régime alimentaire adapté... mais aujourd'hui, admirez la différence : grâce à son amour et sa patience, je suis devenu ce magnifique petit chien qui pose fièrement, là, sur la photo ! Entre nous, je vous confie mon dernier secret de séduction... Ne le répétez à personne : j'ai mon toiletteur personnel à domicile. Il s'appelle Félix, mon meilleur ami félin avec qui je partage la douceur des câlins au quotidien.

Anne Dumortier

Kimbo

né le 5 septembre 2010, adopté le 18 mai 2018 par Mme Marie-Louise Delhaye

Vous vous souvenez de moi ? Je suis sa Majesté Kimbo, roi de ma maman Malou qui m'a adopté il y a un peu plus d'un an. Comme vous le voyez, je me porte très bien ! Je suis câlin quand je le veux bien, mais je ne lève pas une patte plus haut que l'autre. Aujourd'hui, j'ai une nouvelle copine, Mitsy, avec qui je m'entends super bien ! Merci de m'avoir permis de retrouver le bonheur et bonne chance à tous ceux qui attendent de trouver une nouvelle famille...



Chanson

0 2 / 5 2 1 . 8 0 . 8 4

Pensez à vos mariages,
communions, barbecues, ...

Ouvert du mardi au vendredi
de 6h30 à 18h30

Samedi de 7h00 à 18h00.
Dimanche 7h00 à 15h00

Rue Gustaaf Vanden Berghe 1,
1070 Anderlecht

TRANSPORTS • DÉMÉNAGEMENTS
COLIS EXPRESS • GARDE-MEUBLES CHAUFFÉ

A.L.S.

Ets Lejeune-Schuremans scrl

DEVIS GRATUIT

GSM : 0475 273 708

TEL: 02/347 22 05 - FAX: 02/343 33 49

RUE BOLLINCKX 205 - 1070 BRUXELLES

T.V.A. 438879963



Un régime végétarien pour nos animaux de compagnie ?

Le végétarisme et le véganisme sont des tendances actuelles intéressantes et un choix de vie respectable. Toutefois, que la personne qui a adopté ce régime alimentaire, librement et en connaissance de cause, l'impose à son chien ou son chat, n'est pas une décision judicieuse. Dès lors que l'on dénonce l'exploitation animale sous toutes ses formes, ce raisonnement semble pourtant cohérent.

Il est aussi le reflet de la nature humaine : imposer aux autres ce que l'on considère bon pour soi. Si ce principe part généralement d'un bon sentiment, ses dérives peuvent s'avérer dramatiques lorsque l'on oublie que tous les êtres vivants qui peuplent notre bonne vieille planète ont leurs spécificités propres et répondent à des modes de vie bien différents, parfois à l'opposé de ceux des êtres humains.

LES MOTIVATIONS

Elles sont avant tout personnelles. Le discours est souvent le même : tuer des animaux (bétail, volaille et autres) pour nourrir ses propres animaux de compagnie n'est pas acceptable. C'est la logique inexorable du véganisme. Ce principe est aussi largement encouragé par certaines associations, notamment « PETA » (People for the Ethical Treatment of Animals) qui milite contre la consommation de viande mais aussi des

groupes et communautés (Facebook & Co) qui pèsent de tout leur poids sur les décisions de personnes particulièrement sensibles à la cause animale, parfois en faisant naître chez elles un réel sentiment de culpabilité. Il faut le savoir, le marketing n'est pas en reste. En ces temps économiquement difficiles, nombre d'entreprises envahissent ces nouveaux créneaux commerciaux dans un marché des aliments pour animaux de compagnie dont le chiffre d'affaires mondial ne cesse de croître. Il a d'ailleurs atteint les 80 milliards d'euros en 2017 ! Elles n'hésitent pas à vanter leurs produits végétaux (croquettes pour chiens et pour chats) au détriment des autres aliments, plus traditionnels, contenant des ingrédients issus de la chaîne animale. La grande majorité de ces aliments sont toutefois insuffisante en protéines et acides aminés et doit obligatoirement être complétée par des éléments chimiques de remplacement.

Les groupes qui militent pour nourrir les animaux de compagnie avec des aliments ne contenant aucun produit carné sont très prudents. Ils invitent leurs membres et les personnes intéressées à changer le régime alimentaire de leur compagnon à quatre pattes sous le contrôle d'un vétérinaire qui devra procéder, très régulièrement, à des analyses de sang et d'urine pour vérifier la bonne santé de l'animal.

Cette manière de présenter les choses prouve le peu de confiance qu'ils accordent aux aliments végétariens (destinés aux animaux de compagnie) présents sur le marché ou aux recettes véganes qu'ils proposent parfois eux-mêmes. Ces recommandations servent aussi à les protéger juridiquement. Si les choses tournaient mal pour l'animal d'un de leurs membres, leur responsabilité pénale pourrait être clairement engagée !

Toutefois, ces précieux conseils sont très peu suivis et c'est le règne de la « débrouille » qui l'emporte généralement. Le plus souvent, les personnes concernées n'osent pas en parler à leur vétérinaire par crainte d'être jugées mais aussi parce que ce dernier est farouchement opposé au principe de rendre « végan » un chien ou un chat. De réels dangers pèsent sur l'équilibre physiologique de l'animal malgré les conclusions des études « pseudo-scientifiques » sur lesquelles s'appuient les militants pour prétendre que les risques de perdre la santé sont très limités. En réalité, les chiens et les chats, entre autres, ont un métabolisme digestif particulier et bien différent de celui de l'être humain.

LE CHIEN

On dit de lui qu'il est « opportuniste », qu'il n'est pas un « carnivore strict », ce qui signifie que la viande reste sa nourriture principale mais qu'il peut s'accommoder d'aliments végétaux mais en plus petites quantités. Un régime totalement sans viande ne lui convient pas et peut entraîner de graves et dangereuses carences dont les conséquences peuvent s'avérer dramatiques.

Le pire est qu'au moment où les premiers symptômes apparaissent, les dégâts au niveau de sa santé peuvent déjà avoir un caractère irréversible. Après quelques mois, alors que certaines pathologies légères sont susceptibles de disparaître (petits problèmes de peau...) d'autres, bien plus graves, risquent d'apparaître telles que des problèmes cardiaques, du système reproducteur chez les mâles, des soucis au niveau de la vision, des reins, du système digestif qui n'est pas prévu pour supporter des aliments végétaux en grande quantité... De plus, le manque d'appétit risque de provoquer un amaigrissement et une fonte musculaire.

Vous l'aurez compris, tout ceci ne permettra pas au meilleur ami de l'homme de l'accompagner très longtemps !

LE CHAT

Strictement carnivore, il ne trouve certains éléments nutritifs, comme la taurine et la vitamine B12, que dans la viande. Les végétaux n'en contiennent pas. D'une manière générale, un régime végétarien aura les mêmes conséquences dévastatrices pour un chien que pour un chat, à la différence que ce dernier n'y résistera que très peu de temps avant de succomber.

CONCLUSION

La nature est ainsi faite, les chiens et les chats ont besoin d'un régime alimentaire dont certains ingrédients carnés sont indispensables à leur survie et ce n'est pas parce qu'un animal est capable d'ingurgiter quelques légumes qu'il n'est pas carnivore, pour autant.

De ne pas respecter cette évidence, plongera l'animal dans la maladie et limitera le temps qu'il passera aux côtés de son propriétaire. De lui imposer un régime alimentaire inadapté frise la maltraitance animale. Le seul conseil que nous vous donnons, si après tout ce qui vient d'être énoncé vous êtes malgré tout tenté, est de consulter un vétérinaire avant de prendre toute initiative dans ce sens.

Si vous n'avez pas encore choisi votre animal de compagnie, dirigez-vous vers ceux qui ne vous poseront aucun problème de conscience, un lapin (herbivore) par exemple...

— LE VÉGÉTARISME

est un régime alimentaire qui exclut la viande, le poisson et les mollusques, mais qui admet certains aliments d'origine animale comme les œufs, le lait, les produits laitiers, le fromage, le yaourt...

— LE VÉGÉTALISME

reprend les mêmes principes alimentaires en excluant tous les aliments d'origine animale et donc également les œufs et les produits laitiers, mais aussi le miel et le caviar, notamment. Les aliments autorisés se composent dès lors essentiellement de fruits, de légumes, de céréales et de légumineuses comme les haricots et les lentilles.

— LE VÉGANISME

va plus loin encore en excluant tous les produits, alimentaires et autres, d'origine animale ce qui inclut le refus de porter du cuir, de la laine, de la fourrure évidemment, d'utiliser des produits cosmétiques qui ont été testés sur des animaux ou qui en utilisent certaines vertus, comme c'est le cas pour des produits d'entretien (la « cire d'abeille » par exemple).



Christian De Meyer



Diminuons notre consommation de viande



Les images écœurantes publiées régulièrement par quelques associations, à chaque fois, nous interpellent. Nous sommes tous profondément choqués en voyant la manière dont sont traités les animaux dans certains abattoirs et plus encore lorsque l'on comprend qu'il ne s'agit pas de faits exceptionnels et rares mais juste de ce qui a pu être dévoilé grâce à l'utilisation de moyens techniques particuliers.

Un sentiment d'impuissance, mêlé à une forme de culpabilité, nous met mal à l'aise parce que nous sommes confrontés à une réalité indigne et révoltante que tout le monde connaît mais feint d'ignorer, tout au moins que nous refoulons au plus profond de nous-mêmes. L'humain est ainsi fait. Son mécanisme psychique peut s'avérer très puissant pour lui permettre de survivre et de dépasser son mal-être. C'est presque inconsciemment que nous arrivons à « oublier » ou à ne pas voir l'image du porcelet ou de la vache dont nous dévorons la chair. Par ailleurs, notre esprit a cette incroyable faculté de faire une rupture radicale entre l'être vivant qui nous attendrit et la viande qui se retrouve dans nos assiettes, comme s'il s'agissait de deux choses totalement indépendantes l'une de l'autre. Toutefois, ces éléments psychologiques spécifiquement liés à l'être humain n'occulent pas une bien triste réalité.

Les animaux destinés à finir dans nos assiettes, bien malgré eux, vivent un calvaire, de l'élevage à l'abattage en passant par le transport. Désespérément, nous attendons que les choses changent, que ceux qui nous dirigent prennent des dispositions efficaces et drastiques pour enrayer cette spirale infernale, mais rien ne bouge ou si peu.

On a tout faux !

La mécanique qui régit le monde en ce XXI^e siècle est telle que nous ne maîtrisons plus grand-chose. C'est vrai également en ce qui concerne la consommation mondiale de viande. Alors que depuis une dizaine d'années, celle-ci diminue légèrement (+/- 10%) dans les pays occidentaux, elle augmente considérablement dans les pays émergents, comme la Russie, le Brésil et la Chine où les chiffres explosent. Ce phénomène, nous l'avons connu chez nous à partir des années cinquante où le niveau de vie de la population affichait une évolution positive considérable qui, très vite,



permet au sein des familles de manger de la viande à tous les repas. Même s'il nous a fallu plusieurs décennies pour comprendre que ce n'est pas la meilleure façon de se nourrir, de quel droit pouvons-nous imposer notre point de vue à ces populations qui, elles, en ont été privées pendant des siècles ?

Peut-être au nom de la conservation, du sauvetage même, de notre précieuse planète, en expliquant humblement qu'il serait préférable de ne pas réitérer les erreurs que nous avons commises.

Si l'avenir est incertain, une chose est sûre : nous devons agir pour endiguer l'augmentation de la production mondiale de viande qui, inexorablement, nous entraîne vers un chaos environnemental dont nous nous extirperons très difficilement. N'en doutons pas, c'est au niveau de la planète entière qu'il faut agir.

Non seulement, la production excessive de viande monopolise et condamne une grande partie des terres cultivables (près de 60%), épuise nos réserves d'eau douce (elle en consomme près de 50%) génère des quantités inquiétantes de gaz à effet de serre (plus que les activités mondiales liées aux transports) qui sont en partie responsables du dérèglement climatique, mais entraîne également des risques de cancers, du système digestif généralement, et de maladie cardio-vasculaires chez ceux qui consomment trop de viande.

Un nouveau mode de vie

Comme, de toute évidence, les dirigeants de ce monde ne réagissent pas, tant pour des raisons économiques que sociales, que pouvons-nous faire à notre petit niveau de pouvoir ?

Manger moins de viande !

Le système économique mondial fonctionne depuis des millénaires sur le principe de l'offre et de la demande et, si celle-ci diminue considérablement, l'offre suivra le même chemin, de manière réactive et naturelle.

L'être humain est omnivore et donc « construit » de manière à supporter les aliments d'origine végétale, mais aussi ceux d'origine carnée qui, quoiqu'à l'encontre de certains courants de pensée, s'avèrent indispensables pour lui garantir une bonne santé. Toutefois, c'est l'excès de viande qui, comme tous les excès, présente de réels dangers.

Diminuons-en la consommation !

Après le végétarisme, le végétalisme et le véganisme, voici le « flexitarisme ».

Né aux États-Unis au début des années 90, il ne s'agit pas d'un régime alimentaire strict mais bien d'un mode de vie visant à réduire efficacement sa consommation de viande et de poisson, sans y renoncer totalement, tout en prêtant une attention particulière à la qualité des produits, au respect de l'environnement et du bien-être des animaux sacrifiés.

Consommer moins de viande (2 à 3 fois par semaine) et de poisson (2 fois par semaine) mais de meilleure qualité, en ciblant les filières qui garantissent le respect du bien-être animal, ne devrait pas grever, en théorie du moins, le budget familial consacré à la nourriture. Il convient, bien évidemment, d'éviter les plats préparés et de privilégier les fruits et les légumes de saison et de proximité. Il en va de même pour les produits laitiers et œufs (bio ou issus de poules élevées en plein air).

Ce mode d'alimentation n'exige aucune restriction particulière et est dès lors applicable par tout le monde. Les seules restrictions concernent les bébés, les enfants, les seniors, les femmes enceintes et les personnes malades qui ont besoin d'un apport particulier en protéines et vitamines.

Le conseil de prudence que nous vous donnons avant toute initiative est d'en parler avec votre médecin de famille, le seul habilité à évaluer les éventuelles carences que ce changement d'alimentation pourrait entraîner.

Tout ceci ne doit nullement nous empêcher de rester vigilants et réactifs face aux souffrances intolérables infligées aux animaux dont le destin est de finir dans nos assiettes.

Est-il possible de consommer de la viande sans cruauté, en respectant le bien-être de l'animal ?

Certainement, et nous devons tout faire pour y arriver en prenant des décisions fermes et contraignantes à tous les niveaux de la filière viande, en consommant nettement moins de produits carnés dans un premier temps et peut-être, progressivement, en n'en consommant plus d'ici quelques décennies.

Christian De Meyer

QUELQUES CONSEILS POUR RÉUSSIR L'ADOPTION DE VOTRE CHATON...



Il y a beaucoup de bonnes raisons pour décider d'adopter un chaton : envie d'un petit compagnon de vie, de jeu, désir de donner de son temps à un animal et/ou de permettre à vos enfants de câliner et d'élever une petite boule de poils... mais avoir un chat est également contraignant.

En plus du nourrissage et des soins à lui apporter, il faudra également aménager votre maison ou appartement pour que votre habitation soit adaptée à ses besoins (chatière, arbres à chat, ...), lui réserver du temps pour jouer et l'éduquer, et prévoir de le faire garder lors de vos vacances (placement ou personne à domicile), ce qui implique un investissement financier non négligeable, sans oublier le coût des soins vétérinaires (vaccins, stérilisation, ...). Cette décision doit donc être mûrement réfléchie et décidée par l'ensemble des membres de la famille.

1. Quelques informations sur le développement du chaton :

Le chat domestique, même s'il est considéré comme une espèce peu sociale, se sent généralement à l'aise dans un environnement riche en espèces diverses. La capacité du chaton à se socialiser (la socialisation est la capacité de développer une communication et une attitude sociale) dépend de sa génétique et des facteurs environnementaux. Même si l'âge idéal de socialisation d'un chaton aux humains varie, en moyenne, de 2 à 9 semaines, cette période peut donc varier en fonction de la génétique et de l'environnement dans lequel évolue l'animal. La période d'imprégnation et de socialisation primaire commence lorsque le chaton voit et entend (vers le 9ème jour) jusqu'à environ 9 semaines. C'est une période très importante pendant laquelle le chaton se développe tant sur le plan psychomoteur que psychologique.

Grâce au développement neurologique et sensoriel, il va, pendant cette période, acquérir le concept d'identité, d'espèces "amies", de concepts connus et de référentiels auxquels il pourra se référer tout au long de sa vie.

2. Le transfert d'attachement :

Idéalement, un chaton peut être adopté vers l'âge de 8 semaines (si et seulement si le sevrage alimentaire est acquis : celui-ci débute vers 4 semaines et s'achève aux environs de 9 semaines). Le chaton entre alors dans sa période de socialisation et a les capacités de s'attacher aux nouveaux humains ou espèces amies qui composent le système familial.

Il a également la capacité de créer de nouvelles cartes spatiales par rapport à son nouveau lieu de vie, afin de s'y habituer facilement (l'organisation territoriale apparaît avec les marquages faciaux vers l'âge de 3 à 4 mois, c'est-à-dire la période juvénile).

3.

Que faire pour que votre chaton s'adapte facilement à sa nouvelle vie ?

Procurez-lui un espace de vie adapté à ses besoins :

- Il est indispensable que l'organisation de l'espace soit claire pour votre chaton. La première règle à respecter est que son lieu de nourrissage et de couchage soit à distance de son lieu de toilettes (bac à litière). Idéalement, si votre lieu de vie est spacieux, 2 bacs situés à distance l'un de l'autre sont nécessaires. Choisissez des bacs plutôt grands, sans couvercle, et transparents. N'hésitez pas à mettre une couche de litière épaisse afin que le chat puisse gratter et recouvrir à volonté. Ma préférence va aux litières agglomérantes dont l'aspect est proche du sable et facile à entretenir. Il existe des litières agglomérantes ET végétales, idéales pour l'environnement car compostables.
- Si votre chat/chaton n'a pas d'accès à l'extérieur, il est nécessaire d'enrichir et d'organiser son espace (dans ses 3 dimensions) pour qu'il soit adapté à ses besoins éthologiques : prévoyez des arbres à chats les plus hauts possible (nécessité d'assouvir son besoin d'observation, de grimper, sauter, tomber, faire ses griffes, ...) et des étagères en hauteur.
- Fournissez-lui un lieu d'isolement pour pouvoir se reposer : plutôt en hauteur, à l'abri et au calme.
- À son arrivée, habituez-le d'abord à une pièce en particulier, où vous êtes souvent présent. Quand il s'y sentira bien et détendu, vous élargirez petit à petit les espaces de votre domicile.
- N'oubliez-pas de jouer avec lui ! Le chat domestique adore jouer, et le chaton encore plus. Même s'il peut trouver seul des jeux dans son environnement (comme essayer d'attraper des insectes, faire des cabrioles ou encore envoyer valser des petites balles entre ses pattes), jouer avec votre animal est indispensable pour lui permettre d'apprendre tout en lui apportant du plaisir. Tous les comportements fonctionnels du chat se retrouvent dans les jeux (observation, poursuite, chasse, capture, ...).

Votre chaton doit apprendre à ne pas sortir ses griffes lorsqu'il joue avec vous. Idéalement, il ne faut pas le laisser jouer avec vos mains ni avec vos pieds mais plutôt avec des objets adaptés (bâtons avec plumeau, par exemple). S'il aime attraper vos mains et que ses griffes restent rentrées, alors c'est parfait car il reste sous contrôle. Si, au contraire, il les sort, poussez un petit cri pour qu'il comprenne qu'il vous fait mal et arrêtez immédiatement l'interaction avec lui avant que le jeu ne se transforme en agression de défense et ne se termine par des griffades et des morsures. N'hésitez-pas alors à rediriger son besoin d'agression sur un jouet adapté pour qu'il puisse finir sa séquence de jeux.

- Si vous autorisez votre chaton à accéder à l'extérieur, essayez de le maintenir à l'intérieur le plus longtemps possible, idéalement jusqu'à ses 6 mois. Plus il sera attaché à vous et à son lieu de vie, moins il s'éloignera !
- Habituez-le à être manipulé dès son plus jeune âge afin qu'il se laisse facilement soigner et que les visites chez votre vétérinaire se passent bien. Laissez-lui accès à volonté à sa cage de transport (ouverte avec un petit coussin bien douillet à l'intérieur). S'il la choisit comme lieu de couchage, c'est encore mieux ! Ainsi, cette cage sera rassurante et le transport moins stressant.

N'oubliez-pas qu'en Belgique, il est obligatoire de faire identifier son chat via une puce électronique et de le faire stériliser (ou castrer). Cette dernière mesure est indispensable pour lutter contre la surpopulation des chats. Accueillir un chaton dans sa famille est un engagement responsable et à long terme. C'est aussi une aventure merveilleuse, à condition que les besoins biologiques de votre petite boule de poils soient respectés et puissent s'exprimer.

Anne-Sophie Muffat

+ 32 (0)473 / 88.76.81

www.comportementaliste-chien-chat.be

1180 Uccle (Bruxelles)
5080 Warisoulx / La Bruyère (Namur)
Cofondatrice de l'ABCAEB

(Association Belge des Comportementalistes
Animaliers Éthiques et Bienveillants)

Rox et Guismo :

une histoire du refuge qui finit bien

Épisode 1 : nos plus belles années

Nous ne sommes ni jumeaux ni frères... et pourtant ! Vivre l'un sans l'autre : impossible ! Malgré nos personnalités contrastées, nous sommes les dignes représentants d'une espèce de carlins exceptionnelle : « siamois », fusionnels, inséparables de la truffe jusqu'au bout des pattes... Rox, le « pacha » né le 27 mars 2009, est mon aîné de cinq mois ; moi, Guismo, la tornade d'énergie, je vois le jour le 1er septembre 2009.

Comment vous décrire nos premières années ? Un mot, peut-être un peu « cliché », me vient à l'esprit mais il reflète la vérité de nos sentiments : BONHEUR. Bonheur d'être aimés de nos maîtres. Bonheur d'une tendre amitié « interracial » avec notre meilleur ami félin. Bonheur de profiter de folles escapades dans notre jardin. Bonheur de nos promenades au quotidien. Bonheur de vivre insouciant, de jouer ensemble, tout simplement.

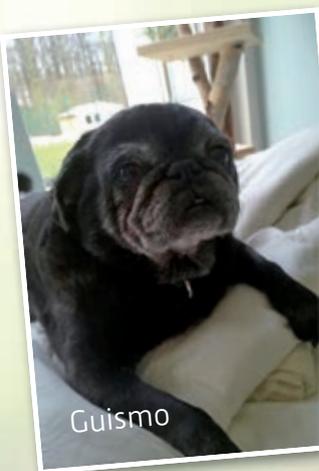
Près de dix heureuses années ont défilé joyeusement à la vitesse « grand V » jusqu'au jour où...

Épisode 2 : Help Animals

Ils se sont aimés... mais, peu à peu, insensiblement, leurs chemins se sont séparés.

Elle nous a gardés et emmenés dans son nouveau logis : un appartement. Plus petit. Plus étroit. Plus gris. Terminées, les échappées belle au jardin. Moins de promenades. Moins de joie de vivre. En quelques jours, nous avons dû apprendre à composer avec d'encombrantes compagnes nommées « Solitude », et « Morosité ».

Plus rien ne nous rappelait notre vie d'avant. Avec l'âge, nos silhouettes se sont rapidement empâtées... et, avec la maturité, notre santé s'est altérée. Nous ne voyions presque plus notre maîtresse, accaparée par ses longues heures de travail dans la restauration. Pourtant, nous n'en avons jamais douté : elle nous aimait toujours tellement ! Alors, plutôt que de nous



voir dépérir d'ennui, elle a cherché la meilleure solution, celle qui nous offrirait la chance de vivre une seconde jeunesse. Ce 5 mars 2019, elle a pris, dans notre intérêt, la plus douloureuse et la plus courageuse des décisions : nous confier à Help Animals. Avec ce mot d'ordre : ne JAMAIS nous séparer et nous placer ENSEMBLE dans le même foyer...

Épisode 3 : l'adoption... une seconde jeunesse !

Discrète et modeste, ELLE ne veut pas que je cite son nom... Mais c'est bien ELLE qui, ce 25 mars, nous a redonné notre joie de vivre avec de nouveaux amis, chien (carlin, évidemment) et chats !

Oui, cela faisait un moment qu'elle cherchait un copain pour son chiot. Alors, vous pensez bien, dès qu'elle nous a vus tous les deux sur le site d'Help Animals, ELLE, grandeoureuse de carlins (entre nous, je la comprends), n'a pas hésité un instant... Peu lui importait notre âge : dès notre rencontre, entre nous quatre, ce fut « le coup de foudre » !

Résultat des opérations ? Aujourd'hui, je m'appelle « Mo » et je suis au régime, histoire de retrouver ma ligne et ma vitalité d'avant. Rox est devenu « Otis » : lui aussi est passé par la case vétérinaire pour lui poser une attelle à la patte gauche qui lui permet désormais de marcher et courir plus aisément...

Grâce à elle, confortablement allongés dans le canapé... ou débordant d'entrain dans son jardin, nous avons retrouvé la vraie valeur du mot BONHEUR : une famille humaine, des amis précieux avec qui partager, de longues années encore, tant d'inoubliables moments de jeux et d'affection...

Anne Dumortier



RUE DOCTEUR HUET, 108
1070 ANDERLECHT 02-732.98.00

WWW.SUCCULENTE.BE - INFO@SUCCULENTE.BE

  [SUCCULENTEPATISSERIEVEGETALE](https://www.facebook.com/succulente)



COMMENT

Devenir Membre?

Sachez toutefois que votre cotisation, quelle qu'elle soit, n'est pas déductible de vos impôts. Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.



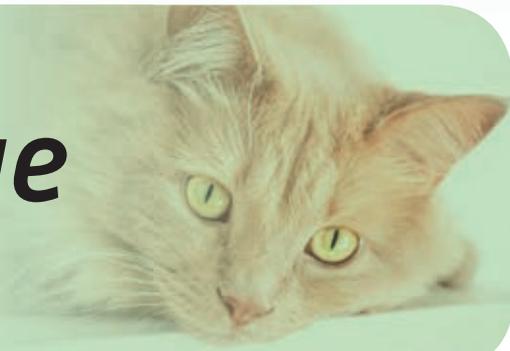
facebook.com/helpanimals.be

WWW.HELPAIMALS.BE



*Vos dons sont
notre **unique**
soutien !*

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €



Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69



Les legs testamentaires sont d'une importance absolument essentielle pour les refuges de protection animale !

Comme vous le savez, la protection des animaux repose en Belgique quasi-exclusivement sur des A.S.B.L. qui remplissent cette mission de service public, et ces A.S.B.L. ne peuvent exister et se développer que grâce à un financement venant du public, des protecteurs des animaux eux-mêmes, c'est-à-dire de vous !

Les cotisations payées par les membres et les dons ordinaires ne sont pas suffisants pour couvrir les dépenses normales de fonctionnement d'un refuge. Dès lors, seuls les legs testamentaires permettent aux refuges de faire face à leurs charges et de financer leurs actions de protection animale, comme ce fut le cas pour permettre à HELP ANIMALS de transformer progressivement son refuge d'Anderlecht et d'ouvrir son deuxième refuge à Braine-le-Château, pour diversifier et étendre ses missions en faveur des animaux.

Vous avez aimé vos animaux toute votre vie ? La meilleure manière de continuer à soutenir la cause de la protection des animaux est de continuer à les aider

après votre décès, en prévoyant un testament en leur faveur, c'est-à-dire en allant voir votre notaire pour rédiger et faire enregistrer vos dispositions de dernière volonté, et en inscrivant la protection animale parmi vos dispositions testamentaires.

Une raison de plus pour léguer en faveur des refuges : la région de Bruxelles-capitale réduit le taux des droits de succession de 12,5 % à 7 % pour une A.S.B.L. agréée comme HELP ANIMALS !

A l'initiative du député Serge de Patoul (Défi), le parlement bruxellois a récemment approuvé une réduction de 12,5 % à 7 %, comme taux des droits de succession pour les legs faits aux A.S.B.L. bénéficiant de l'immunité fiscale des dons (comme HELP ANIMALS), et cette réforme prendra cours à partir du 1er septembre 2019 (les autres A.S.B.L., qui ne disposent pas de cet agrément fiscal, resteront soumises à un taux de 25 %, d'où l'importance de vous informer).

Cette baisse significative des droits de succession permettra de soutenir le tissu associatif dont les actions viennent compléter, voire suppléer (comme c'est le cas pour les refuges pour animaux) à l'action des pouvoirs publics.

De la sorte, les A.S.B.L. qui disposent de l'agrément fiscal (comme HELP ANIMALS) bénéficieront désormais à Bruxelles du même régime que les fondations d'utilité publique, ce qui est pour nous (et pour nos futurs candidats donateurs) une fameuse bonne nouvelle !

HELP ANIMALS continue à bénéficier de ce précieux agrément fiscal !

A des échéances régulières, les A.S.B.L. « reconnues » (ou plutôt « agréées ») par le ministre des finances sont soumises à un contrôle fiscal approfondi, qui permet au ministre des Finances de vérifier que ces A.S.B.L. remplissent bien les conditions prévues par la loi et qu'elles respectent toute une série de règles, notamment en matière de rigueur dans la gestion et de poursuite d'un but

d'utilité publique. Chaque fois après contrôle, ce précieux sésame est renouvelé par période de 3 ou 5 ans, et c'est ainsi qu'HELP ANIMALS en bénéficie depuis longtemps. La rigueur de ce contrôle fiscal est la meilleure garantie pour nos membres donateurs, car elle certifie la qualité de la gestion de l'A.S.B.L. sur le plan administratif et financier, puisque cette certification est donnée par le ministre des finances lui-même.



Ce qui signifie que comme c'est le cas depuis tant d'années, HELP ANIMALS pourra continuer à vous envoyer des attestations fiscales pour l'immunisation de vos dons, mais aussi que désormais en région de Bruxelles-capitale, nos généreux testateurs ne paieront plus que 7 % de droits de succession (au lieu de 12,5 % auparavant).



Notre agrément fiscal qui était en vigueur expirant fin 2018, nous avons bien entendu sollicité son renouvellement, et après un contrôle fiscal approfondi, les services du ministre des finances nous ont aimablement informés que notre agrément était renouvelé à partir de 2019, pour une nouvelle période de 3 ans.



Jean-Jacques PEGORER
Président d'HELP ANIMALS.

CREMATORIUM DE SOMBREFFE

POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE ET CHEVAUX



Si le jour arrive où vous devez rendre un dernier hommage à votre compagnon, le plus beau geste que vous puissiez faire est de lui offrir une fin digne en le faisant incinérer au Crématorium de «ANIMAUX SANS FRONTIERES»

**ANIMAUX SANS FRONTIERES
CREMANIMA RESPECT SA**

Rue de la Spinette 32
5140 SOMBREFFE
Tél. 071 88 88 45
GSM. 0473 95 73 78

L'amour et le respect des animaux n'attendent pas le nombre des années !



Durant les vacances de Pâques, ces 12 et 17 avril derniers, Help Animals a eu le plaisir de recevoir deux groupes d'enfants participant à un stage « aventure vacances » organisé par l'école **Raymond VAN BELLE**.

Emmenés par Mesdames Fanny DE COSTER et Madi MATONDO, leurs monitrices respectives, filles et garçons n'ont pas manqué de mettre la « main à la patte » sous la direction bienveillante de Fabienne et Yannick, nos deux animaliers, qui les ont accompagnés pour leur expliquer en quoi consistait le travail quotidien des soins à prodiguer aux chiens et chats du refuge. La petite troupe est repartie enchantée de sa visite, désormais pleinement consciente des responsabilités réelles qu'implique le « vivre ensemble » avec un animal, cet être sensible à aimer et respecter qui n'a rien à voir avec une peluche ou un cadeau d'anniversaire...

Anne Dumortier



Vos dons sont notre **unique soutien** !



Merci pour eux !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

 Belfius BE 57-068-2036135-35  ING BE 71-310-0029180-69

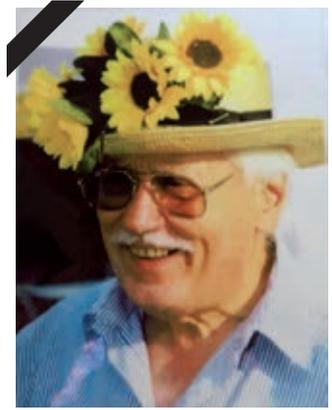
UNE VISITE MINISTERIELLE « SURPRISE » AU REFUGE



Ce 30 avril 2019, notre refuge d'Anderlecht a reçu la visite surprise et bienveillante de Madame Bianca DEBAETS (CD&V), secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-capitale, compétente en matière de protection et de bien-être animal.

Elle avait choisi HELP ANIMALS pour accompagner deux inspectrices, à l'occasion d'une visite-contrôle des refuges agréés et nous a félicités pour l'excellente tenue de notre refuge de la rue Bollinckx, qui a reçu un « satisfecit » sur toute la ligne.

Madame DEBAETS est très impliquée dans son travail et œuvre avec une grande motivation en vue d'améliorer la protection des animaux sur le territoire de la Région de Bruxelles-capitale, comme par exemple en vue d'encourager la stérilisation des chats pour limiter la surpopulation féline.



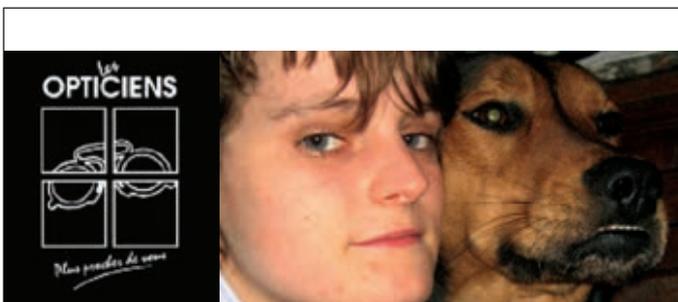
PAUL VANKUEKEN

(11 AVRIL 1927-6 AVRIL 2019)

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Monsieur Paul VANKUEKEN, artiste, peintre, bijoutier (créateur), humoriste, bon vivant et grand bavard, qui était un monument de la vie bruxelloise, mais aussi un ami des animaux et membre d'HELP ANIMALS. Il aimait aussi dessiner les animaux dans des scènes humoristiques, comme « le mariage de POUSSY et MÉDOR » parmi tant d'autres..., et nous conservons au refuge plusieurs de ses jolies gravures, si caractéristiques de son humour jovial.

Nous présentons nos condoléances à son épouse Madame Blanche OOMEN, à ses enfants Marie-France et Jean-François et à sa famille. C'est un des derniers « ketjes » de Bruxelles qui nous quitte, comme l'a rappelé le GRAND JOJO à ses funérailles en l'église Saint-Guidon à Anderlecht le 11 avril 2019.

Nul doute qu'il continue à mettre une joyeuse ambiance, là où il repose aujourd'hui.



OPTICIEN C. VANDEN HEUVEL

SPÉCIALISTE VARILUX
Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]
1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



TRIBEL METALS

VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles
TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60

WWW.TRIBEL.BE

bpost

PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

P 00 41 30



PRIX : 1,50 €

Help Animals

203 rue Bollinckx - 1070 Anderlecht

 **OUVERT TOUS LES JOURS** de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76

10 rue du Bois d'Apechau
1440 Braîne-le-Château

 **OUVERT TOUS LES JOURS** de 13h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

www.helpanimals.be

INFO@HELPAIMALS.BE

 facebook.com/helpanimals.be